



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Syrie

Question écrite n° 8659

Texte de la question

Mme Luce Pane attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'attentat récent qui a frappé le quartier chrétien de Beyrouth, tuant 8 personnes, dont le chef des services de renseignements libanais et faisant 80 blessés. Nombre d'observateurs s'accordent pour lier cet attentat au conflit syrien, et y voir la responsabilité de Bachar el Assad. La répression organisée par le régime syrien, outre le scandale qu'elle constitue, a provoqué une extension du conflit, notamment au Liban mais aussi à la frontière turque. À terme, l'ensemble de la région risque de s'embraser et de sombrer dans un conflit confessionnel que le régime syrien semble rechercher afin de s'assurer le soutien des minorités religieuses présentes en Syrie ainsi que celui de son voisin iranien, qui semble s'intensifier. Elle lui demande ce que la France peut faire pour stopper ce drame humain et son extension.

Texte de la réponse

La France est vivement préoccupée par l'intensification constante de la répression en Syrie et par les graves répercussions de la crise au Liban. Le déplacement du Président de la République à Beyrouth, le 4 novembre dernier, a été un geste fort attestant de notre solidarité vis-à-vis des autorités libanaises. Comme l'a réaffirmé M. François Hollande, la France soutient pleinement les institutions libanaises et leur continuité. Elle ne ménagera aucun effort pour garantir au Liban son indépendance, sa sécurité et son unité, contre les tentatives de déstabilisation dont il est la cible. Dans cet esprit, elle est prête à apporter tout son concours à l'enquête sur les responsables de l'attentat du 19 octobre, et à renforcer sa coopération militaire avec le Liban. Elle condamne en outre les incidents transfrontaliers survenus en Turquie et au Liban, qui constituent des violations inacceptables de l'intégrité territoriale de ces Etats, et accroissent les tensions dans des pays déjà confrontés à l'afflux croissant de réfugiés sur leur sol. Face à ces développements dramatiques, la France se mobilise pour trouver une issue politique à la crise syrienne, et accroître, avec ses partenaires internationaux, la pression sur le régime de Bachar al-Assad par des voies diplomatiques et économiques - notamment les sanctions européennes à l'égard de Damas. Elle soutient activement la structuration de l'opposition syrienne, qui a franchi une étape décisive à Doha le 11 novembre, lorsque la grande majorité de ses membres s'est accordée pour créer la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution. Le Président de la République a été le premier dirigeant européen à reconnaître celle-ci comme seul représentant légitime du peuple syrien. Enfin, la France multiplie les initiatives pour venir en aide à la population syrienne. A ce stade, l'aide française s'élève à près de 35 millions d'euros en incluant la quote-part européenne. Une partie de cette aide, à destination des populations les plus vulnérables en Syrie mais également des réfugiés dans les pays voisins (Turquie, Liban, Jordanie, Irak), est acheminée par les canaux classiques de l'aide humanitaire, les organisations internationales, les ONG et les organismes nationaux comme le Haut comité de secours libanais. Elle comprend également une intervention directe : la France a ainsi déployé en août un groupement médico-chirurgical en Jordanie et a envoyé du matériel dans les camps de réfugiés en Turquie (tentes, couvertures...). Une autre partie de cette aide, à hauteur de deux millions d'euros, a été fournie aux conseils révolutionnaires civils actifs en Syrie. Elle vise à répondre aux besoins humanitaires les plus urgents, et à soutenir des projets de gouvernance locale. Il

est impératif d'agir pour mettre fin aux violences en Syrie et préserver la sécurité au Proche-Orient. La France poursuivra son action en ce sens, avec ses partenaires, et au sein des différentes enceintes internationales.

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8659

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6000

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2012](#), page 7735